

Voir la lettre en Pdf :

http://www.coopdec.org/UPLoad/rubrique/pages/86/86_rubrique.php

COOP DEC Info - n°102 – juillet 2013

Lettre d'informations sur la coopération décentralisée

Pour tout problème de lecture, télécharger cette lettre en format pdf directement sur notre site www.coopdec.org

Pour vous [désinscrire](#) nous renvoyer simplement un mél avec le titre « désinscription », votre nom et collectivité.

L'INSCRIPTION EN LIGNE A « COOP DEC INFO » SE FAIT, DIRECTEMENT SUR NOTRE SITE INTERNET WWW.COOPDEC.ORG

PROPOSITION POUR UNE NOUVELLE LOI CONCERNANT L'ACTION INTERNATIONALE DES COLLECTIVITES.

Dans la suite de notre article de juin 2013 sur la future loi concernant l'action extérieure des collectivités locales, voici une proposition de l'Agence COOP DEC Conseil que nous soumettons à vos réflexions et votre expérience.

- 1) *Dans le respect des engagements internationaux de la France,*
 - 2) *les collectivités territoriales les établissements publics de coopération intercommunale et les syndicats mixtes chargés de services publics*
 - 3) *peuvent engager toute action internationale, dans le cadre de l'exercice de leurs compétences.*
 - 4) *Pour cela, ils ont la possibilité :*
 - a) *soit de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères. Ces conventions entrent en vigueur dès leur transmission au représentant de l'Etat dans les conditions fixées aux articles L. 2131-1, L. 2131-2, L. 3131-1, L.3131-2, L. 4141-1 et L. 4141-2. Les articles L. 2131-6, L. 3132-1 et L. 4142-1 leur sont applicables.*
 - b) *soit de financer des initiatives de coopération internationale (action de communication, de promotion, participation à des réseaux internationaux, aide au développement, action à caractère humanitaire...) dans la limite de 1 % de leurs ressources.*
-
- 1) La référence aux engagements internationaux en début de texte vise à rassurer les tenants d'une action internationale cohérente avec les engagements de l'Etat sans toutefois obliger à un alignement avec la politique étrangère du gouvernement.
 - 2) Nous reprenons ici la clarification des établissements utilisée dans la loi Oudin pour clarifier notamment l'engagement des syndicats mixtes de transports, de déchets, ... qui ont souvent une action très pertinente sans avoir un cadre clair d'engagement.
 - 3) Le terme « action internationale » est préféré à « action extérieure » qui, au plan local, renvoie souvent aux relations publiques ou aux relations avec les communes limitrophes. La réintroduction de l'expression « dans le cadre de l'exercice de leurs compétences » vise à clarifier et à sécuriser l'engagement des communautés (de communes, d'agglomération ou urbaines) vis-à-vis de leurs communes.
 - 4) Nous distinguons ici les deux grandes modalités d'intervention, impliquant le maniement de deniers publics : la convention (qui induit souvent le paiement de prestations) et la subvention d'actions dont la collectivité n'est pas le maître d'ouvrage. Ayant introduit les « syndicats mixtes chargés de services publics », nous proposons de limiter les engagements à 1% en référence à la loi Oudin. Cette formulation permet d'élargir la loi Oudin non seulement aux syndicats mixtes des déchets mais aussi aux autres (transports, ...).

Qu'en pensez-vous ? contact@coopdec.org

Pour information, l'Agence COOP DEC Conseil organise une formation de 2 jours sur le cadre juridique de l'action internationale des collectivités les 8-9 juillet, les 5-6 septembre, les 8-9 octobre 2013. Renseignements : contact@coopdec.org

EVOLUTION JURIDIQUE EN ESPAGNE ?

L'évolution envisagée en Espagne est à l'opposé de nos débats actuels en France :

- http://politica.elpais.com/politica/2013/06/12/actualidad/1371065410_853459.html
- <http://www.abc.es/espana/20130614/abci-accion-exterior-201306132121.html>

Pour mémoire : Etat de la coopération décentralisée dans les différents pays européens

https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/aidco/index.php/Capitalisation_of_European_experiences_of_decentralised_cooperation_paper_P109

QUEL ROLE / QUEL INTERET POUR LES COLLECTIVITES LOCALES FRANÇAISES ?

Aucun rôle, qu'admettent, ne semble réellement pris pour l'instant par les collectivités françaises et les élus locaux pour créer cette Union euro-méditerranéenne, contrairement aux démarches vastes et volontaires des années 1960/70 pour créer l'Union européenne.

Jusqu'à présent, alors que l'Europe essayait d'arrimer la Turquie à son modèle (par les « jumelages administratifs »), et que l'Etat turc prenait pleinement parti de ces travaux pour faire décoller économiquement et démocratiquement le pays, le discours et les actes des élus locaux français semblaient inexistantes (les quelques accords étant simplement présentés comme une « aide » et non une stratégie de construction d'un espace collectif de « paix et de prospérité »).

Aujourd'hui, les éditorialistes nationaux questionnent la France et l'Europe°:

- « Il faut sauver le modèle turc » - Edito du 5 juin par Luc de Barochez, Rédacteur en chef numérique L'Opinion (<http://www.lopinion.fr/5-juin-2013/il-faut-sauver-modele-turc-775>). « Son héritage concerne tout le monde méditerranéen, Europe et pays arabes inclus : prouver qu'une démocratie libérale, ouverte à l'économie de marché, conforme à l'Etat de droit peut être aussi pleinement respectueuse des valeurs de l'islam. »
- « Illusion » - Edito du 2 juin 2013 par François Sergent – Libération : « Il est trop tôt pour parler d'un printemps turc, mais ce mouvement atteste que les sociétés du Moyen-Orient, diverses, développées, ouvertes sur le reste du monde, ne sont pas prêtes d'accepter une chape islamiste qui détruit leurs espaces de liberté. »
- « Le modèle turc en question » / « La fin du modèle turc ? » - Le Figaro – 04/06/2013 : « Les affrontements de la place Taksim ont en effet mis à mal l'imagerie dorée du « modèle turc » patiemment construite par l'actuel gouvernement. »

Les coopérations décentralisées avec la Turquie sont très limitées et souvent délicates. Si l'on peut croire l'Atlas de la coopération décentralisée sur le site du MAEE (qui positionne la Turquie dans l'Espace « Europe ») seulement 13 collectivités territoriales françaises seraient engagées à l'international avec des collectivités locales turques (dont plusieurs avec des villes kurdes). L'Agence COOP DEC Conseil avait publié en octobre 2012 une « note d'opportunité pour la coopération décentralisée franco-turque » - http://www.coopdec.org/UPLoad/rubrique/pages/75/75_rubrique.php pour analyser cette faiblesse.

Pourtant le rôle des élus locaux est essentiel pour créer un rapprochement des peuples (dans l'esprit des jumelages européens), pour rendre la relation avec la Turquie présente et « normale » dans l'esprit de nos concitoyens. Il faut pour cela que les élus français considèrent la Turquie et les autorités locales turques comme des acteurs innovants, par exemple dans une « gestion publique respectueuse de l'Islam » - question qui interpelle souvent certaines collectivités en France-, mais aussi innovantes en terme de développement durable, de tourisme, de patrimoine, de dynamisme économique...

Les collectivités turques sont, pour leur part, de plus en plus actives à l'international. Autour de M Topbas, Maire d'Istanbul, Président de CGLU, les coopérations se développent dans différentes directions. Début juin 2013, 27 accords ont été signés entre villes turques et villes tunisiennes lors de la visite de 1^{er} ministre turc Erdogan en Tunisie <http://www.babnet.net/cadredetail-66394.asp>.

Les collectivités françaises engagées en Tunisie (à ce jour seules 36 sont recensées par la DAECT) pourraient profiter de ces liens pour tisser des coopérations multilatérales et s'ouvrir à la Turquie. Ainsi elles développeraient des espaces de confrontations d'idées sur le patrimoine, la gestion des pratiques religieuses dans l'espace public, la gestion durable, l'appui au développement économique dans un espace accessible (la Méditerranée)...

Plus largement, ce positionnement particulier des élus locaux français (très souvent frileux, opposés ou seulement engagés dans des coopérations d'aide – à l'exception d'une faible minorité) ne permet pas l'enclenchement d'une réelle dynamique de création d'un « espace euro-méditerranéen de paix et de prospérité ». Très (trop) rares sont les accords qui ont pour titre « jumelage ». Or, le premier impact des « accords » signés par les édiles dans les années 60 avec des communes de « boches » était bien de « proclamer » par l'accord de jumelage (http://www.ccre.org/docs/T_599_46_3520.pdf), la création d'une « communauté humaine » constituée de personnes similaires (http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/coloc_0291-4700_1999_num_19_1_1333).

Pour « créer un espace de paix et de prospérité en Europe », 4370 collectivités françaises ont engagé un partenariat avec une homologue européenne.

Elles sont moins de 150 à avoir fait une démarche similaire avec les territoires de la Méditerranée !

Pourquoi faut-il définir un « projet technique » à chaque accord signé ? Pourquoi ne pas initier un vaste mouvement de (simples) déclarations, de proclamation, par les édiles qui montreraient ainsi, à leur population en France, leur volonté de créer un « espace de paix et de prospérité » euro-méditerranéen ? Sans doute sommes-nous encore, de part et d'autres de la relation, dans un positionnement d'aide Nord/Sud – qui perdure par l'usage du terme de « coopération décentralisée »-, et non d'échange ou de confrontation comme ce fût le cas dans les

premières initiatives de la construction européenne – avec l'usage du terme de « jumelage » (comme les Turcs et les Tunisiens le font actuellement)-.

Les élus locaux français ont ici un rôle éminemment politique à jouer.

Les élections municipales de 2014, et les débats qu'elles susciteront, sont le bon moment pour promouvoir une vision nouvelle de l'espace méditerranéen, pour des élus qui voudraient porter une vision du monde particulière.

COFINANCEMENTS INTERNATIONAUX

EUROPEAID- Appel à propositions en cours

Retrouvez l'ensemble des appels à proposition en cours sur le site d'Europeaid :

http://ec.europa.eu/europeaid/work/funding/index_fr.htm

DevCo/EuropeAid – Programme d'action et de travail annuels 2013

La Commission Européenne publie peu à peu ses documents de planification d'aide extérieure pour l'année 2013. Les programmes d'action annuels (PAA) sont des décisions de financement d'aide extérieure au profit de programmes thématiques. De ces orientations découlent les programmes de travail annuels (PTA) qui indiquent les subventions que la Commission prévoit d'octroyer au cours de l'année, notamment dans le cadre d'appels à propositions. (*info Coordination Sud*)

Plus d'informations : http://ec.europa.eu/europeaid/work/ap/index_fr.htm

ANE-AL – volet EAD SI – sept / oct 2013 ;

Prévision : un dernier appel à projets « EAD-SI », dans le cadre du volet n°3 du programme ANE-ALD devrait être lancé en septembre ou octobre 2013 par la Commission européenne.

COFINANCEMENTS NATIONAUX

Fonds de soutien franco-marocain : jusqu'au 31 décembre 2014

La France et le Maroc lancent un Fonds de soutien conjoint à la coopération décentralisée à l'attention des collectivités territoriales françaises et marocaines. Les collectivités peuvent déposer leur projet jusqu'au 31 décembre 2013. Le fonds clôturera fin 2014. Les dossiers déposés en 2013 pourront bénéficier d'un cofinancement de 2 années si elles le souhaitent, les dossiers déposés après octobre 2013 ne bénéficieront que d'une année.

Ce dispositif est dédié au renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités locales marocaines - l'accord portant sur le soutien conjoint à la coopération décentralisée entre les collectivités territoriales françaises et marocaines. Quelques projets étudiés par le comité de sélection ont d'ores-et-déjà reçu les premières validations et feront l'objet d'une intervention des cofinancements du programme à hauteur de 60%.

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/cooperation-decentralisee/appels-a-projets-et-fonds/fonds-conjoint-franco-marocain/>

Programme ISI@MED (Initiative pour la Société de l'Information en Méditerranée)

Appel à projets conjoint avec le PNUD dans le cadre du programme ISI@MED (Initiative pour la Société de l'Information en Méditerranée). Cet appel à projets vise à réduire la fracture numérique dans les pays de la rive Sud de la Méditerranée (Liban, Maroc, Sénégal). Les dossiers de demande de subvention pourront être déposés tout au long de l'année :

En savoir plus : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des/appel-a-projets-et-fonds-en/appel-a-projets-pnud/>

COFINANCEMENTS TERRITORIAUX

Nouveau contrat régional de coopération décentralisée

L'Etat et la Région des Pays de la Loire signent un 3e contrat pour le développement de projets de coopération décentralisée. Ce CCRD court sur la période de 2013 à 2015.

[http://www.paysdelaloire.fr/affichage-des-diaporamas/diaporama-accueil/?tx_oxcsdiaporama_pi1\[image\]=1914&tx_oxcsdiaporama_pi1\[diaporama\]=3&cHash=a3f99d33b147d3df04f6aad8873d09ec](http://www.paysdelaloire.fr/affichage-des-diaporamas/diaporama-accueil/?tx_oxcsdiaporama_pi1[image]=1914&tx_oxcsdiaporama_pi1[diaporama]=3&cHash=a3f99d33b147d3df04f6aad8873d09ec)

WEBINAIRES (NOUVEAU)

L'Agence COOP DEC Conseil met en place, à partir de l'été 2013, des conférences par Internet (Webinaires), à destination des agents et élus des collectivités et des associations de solidarité internationale.

Accessibles sur inscription, ces Webinaires ne nécessitent aucun logiciel particulier. Il suffit de se connecter au lien Internet envoyé 48h avant chaque conférence aux personnes préalablement inscrites, à l'heure indiquée et de suivre la conférence réalisée. Une possibilité d'échanges par chat est proposée ainsi qu'un suivi post-conférence (sur certains sujets)

Plusieurs Webinaires « solidarité internationale » (axés vers les associations)

- Recherche de fonds : les questions préalables
- Panorama des financements franciliens pour les associations de SI
- Recherche de Fonds : les financements privés (fondations, ...)
- Utilisation de la réduction d'impôts pour les dons aux associations de solidarité internationale
- ...

Plusieurs Webinaires « coopération décentralisée »

- Historique de la coopération internationale des collectivités
- Le cadre juridique et l'étude des dernières jurisprudences liées à l'action internationale des collectivités
- Usage des marchés publics pour les actions de coopération internationale
- La rédaction de conventions de coopération décentralisée
- ...

Les Webinaires ont une durée moyenne d'une heure.

Vous pouvez nous envoyer vos coordonnées à formation@coopdec.org pour recevoir les premières dates, directement ou nous indiquer les sujets sur lesquels vous souhaiteriez suivre une conférence.

ACTUALITE DE LA FORMATION

CNFPT – INSET

Inset Nancy : Contact : Emmanuel Thouary - 03 83 19 22 30 - emmanuel.thouary@cnfpt.fr

1) Itinéraire « chargé de mission relations internationales »

- o sur 9 jours
 - dates : septembre 2013/octobre 2013 et novembre 2013

2) Cycle de formation professionnelle « Responsable relations internationales en collectivité »-

- o Nancy Début en Septembre 2013
http://www.inset-nancy.cnfpt.fr/images/file/formation2012/2013_Cycle%20responsable%20relations%20internationales.pdf

Agence COOP DEC Conseil

• « LE CADRE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF DE L'ACTION INTERNATIONALE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES » --

Formation de 2 journées destinée aux acteurs qui souhaitent intégrer ou dialoguer avec les collectivités engagées à l'international. L'action internationale des collectivités territoriales s'effectue dans un cadre législatif et réglementaire particulier : le droit public. Quelles sont les contraintes légales, administratives et comptables auxquelles les actions de coopération décentralisée sont soumises ? Comment y répondre et concilier règles publiques et coopération décentralisée ?

Prochaines Dates :

- **Lundi 7 et mardi 8 juillet 2013**
- **Jeudi 5 et vendredi 6 septembre,**
- **Mardi 8 et mercredi 9 octobre 2013**

ou sur demande dans votre collectivité avec plusieurs services (RI, finances, RH, ...), sur 1 ou 2 jours

Inscription et demande d'informations : contact@coopdec.org

Programmes et bulletin sur notre site http://www.coopdec.org/UPLoad/rubrique/pages/92/92_rubrique.php

RésidMob – un temps d'échange proposé par Kaléido'Scop

A Saint-Étienne les : 8 et 9 juillet 2013

Temps de résidence pour fabriquer la mobilité internationale des jeunes sur les territoires, et dispositif expérimental de travail, d'échange et de formation, RésidMob mobilise des techniques d'animation innovantes, le temps de deux journées articulées autour de 3 dispositifs (le Laboratoire, l'Atelier, le Comptoir) et d'une mise en commun. Le Laboratoire, cloisonné, propose de fabriquer un « idéal-type » de parcours de jeune en mobilité ; l'Atelier part d'expériences vécues pour capitaliser sur les pratiques et éclairer le paysage des initiatives ; le Comptoir interroge, déconstruit et reconstruit, les politiques territoriales de la mobilité.

Chacun des 3 dispositifs s'adresse à un panel hybride de participants : élus, techniciens des collectivités, jeunes porte-paroles et les opérateurs de mobilité internationale dans leur diversité.

Coût de participation : 250€ TTC par personne pour les 2 jours, hébergement et transport non inclus. (tarif unique avec possibilité de prise en charge sur plan de formation).

Inscription sur le lien : <http://kaleidoscop-enquetes.com/enquetes/ResidMobtest2/>

RENDEZ-VOUS DES COLLECTIVITES

du 29 juin au 7 juillet à Romans et dans la Drôme FESTIVAL INTERNATIONAL

Echanges, Cultures et Traditions du Monde

Romans international www.romans-international.fr

5 et 6 juillet 2013, Rencontres régionales de la coopération et de la solidarité internationale" Aquitaine

Cet événement, organisé par le Réseau aquitain pour le développement et la solidarité internationale (RADSI) et le Conseil régional d'Aquitaine, a l'ambition d'être un moment d'échanges, d'information et de formation sur la coopération et la solidarité internationale. Un appel à contributions est lancé : <http://www.radsi.org/?Rencontres-regionales-de-la>

lundi 8 juillet 2013, 4ème journée régionale d'échanges et de réflexions sur la coopération et la solidarité internationale - Belfort (90)

Le Centre de ressources pour la coopération décentralisée en Franche-Comté (CERCOOP F-C) et ses membres organisent, chaque année, une journée régionale d'échanges et de réflexions sur la coopération décentralisée et la solidarité internationale, ouverte à tous sur inscription auprès du CERCOOP Franche-Comté. Cette année, la 4ème édition sera accueillie par le Conseil général du Territoire de Belfort et la Ville de Belfort, le dans les locaux du Conseil général à son siège à la Place de la Révolution française à Belfort. <http://www.cercoop.org/4eme-journee-regionale-d-echanges>

AIMF : AG 2013 - Appel à contributions

La prochaine Assemblée générale de l'AIMF se tiendra à Paris du 14 au 16 novembre 2013. Le colloque sera cette année consacré aux actions des élus locaux francophones en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Par les principes qui les animent autant que par leur fort ancrage territorial, les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire jouent un rôle essentiel pour la vitalité du tissu économique, social et politique au niveau local : création d'emploi, innovation sociale, dynamisation des quartiers, lutte contre l'exclusion, développement de pratiques citoyennes... La convergence de leurs actions avec les préoccupations des collectivités territoriales est une évidence. Pour assurer son développement au niveau des territoires, l'ESS doit pouvoir s'appuyer sur une volonté politique forte et affirmée de la part des élus locaux, qui se matérialise par des engagements, une commande publique responsable, et un souci de l'évaluation de ces politiques. Mais l'appui des pouvoirs locaux à l'ESS passe également par le soutien à la création d'entreprises et par la mise en place de cadres de coordination et de coopération qui assurent un partenariat durable avec les acteurs de l'ESS.

Afin d'alimenter les débats sur ces problématiques, nous vous invitons à nous faire parvenir vos contributions à l'adresse sp@aimf.asso.fr.

RENDEZ-VOUS INTERNATIONAUX

A consulter : l'Agenda de la coopération décentralisée proposé par la DAECT :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/cooperation-decentralisee/actualites-et-agenda/agenda-21478/>

1^{er} au 4 octobre 2013 : Congrès mondial de CGLU – Rabat

Thème: "Imaginer la Société, Construire la Démocratie" : centenaire du mouvement municipal international
<http://www.uclg.org/fr/evenements/rabat-2013-congr%C3%A8s-mondial-0>

26-27 November 2013

The 2013 edition of the European Development Days will take place at **Tour & Taxis** in Brussels.

Theme : In 2013, the focus will be on the European Union's contribution to the post-2015 debate, following the release of the latest edition of the [European Report on Development](#) and the Commission's Communication on a 'Decent Life for All'.

A REGARDER

Message de Pascal Canfin aux participants des 9^{ème} Assises de la coopération décentralisée franco-vietnamiennes.

http://www.dailymotion.com/video/x10sr87_9e-assises-de-la-cooperation-decentralisee-franco-vietnamienne_news#.Ucw9xZya-yU

ACTUALITES DES COOPERATIONS INTERNATIONALES SUR LE WEB

Le projet AL-ALs

Il s'agit d'un partenariat euro-latino-américain de coopération entre des villes qui cherchent à renforcer leurs relations internationales. Le but est d'améliorer leurs politiques publiques et leur développement territorial.

<http://www.proyectoallas.net/about/fr>

AFD : éclairage sur ces acteurs qui occupent une place de plus en plus importante dans l'aide au développement et dont l'AFD soutient l'action. Quel type d'aide peuvent-elles apporter, où et comment ? Par Louis-Jacques Vaillant, directeur des Relations extérieures et des partenariats de l'AFD.

http://www.afd.fr/Cooperation_decentralisee?actuCtnId=100211

PUBLICATIONS

Recueil de 130 formations supérieures sur l'action internationale

Publication de l'Agence COOP DEC conseil à télécharger :

http://www.coopdec.org/UPLOAD/rubrique/pages/91/91_rubrique.php

Savoir Commun °19 : L'économie sociale et solidaire, un atout pour la coopération décentralisée

http://www.afd.fr/webdav/shared/ELEMENTS_COMMUNS/Newsletter-AFD/20130627_NL85/SC14-BAT_BD.pdf

Ce document a été élaboré par l'ARENE Ile de France, avec l'appui notamment de l'agence COOP DEC conseil

Etat de la coopération décentralisée dans les différents pays européens

Une étude intéressante publiée à l'occasion des Assises européennes de la coopération décentralisée, commandée par les services de la Commission.

https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/aidco/index.php/Capitalisation_of_European_experiences_of_decentralised_cooperation_paper_P109

Cartographie des engagements volontaires et solidaires à l'international – France Volontaires

Publié par l'Observatoire des Engagements Volontaires et Solidaires à l'International en partenariat avec le laboratoire ADESS du CNRS, cet ouvrage a mobilisé plus de 60 intervenants et 25 structures. L'objectif de cette cartographie est de dresser un état des lieux de l'engagement volontaire et solidaire à l'international. Il propose une photographie française du secteur à travers la capitalisation et la mutualisation des informations et pratiques des différents acteurs. Cette première édition constitue une première étape dans un travail de réflexion et d'échange qui doit s'installer dans la durée. Ainsi, les commentaires peuvent être transmis directement par mail :

<mailto:carto2013@france-volontaires.org>

Pour plus d'informations : <http://www.france-volontaires.org/La-Cartographie-2013-des>

NOUVEAUX ACCORDS DE COOPERATION

Merci aux collectivités nous ayant transmis leurs accords de coopération et de jumelage

Si vous souhaitez informer de vos nouveaux accords, merci de nous communiquer la convention de coopération décentralisée par [mèl](mailto:coopdec@coopdec.org) ou par courrier.

Collectivités françaises

- Allemagne** : une cérémonie a officialisé les cinquante ans de jumelage entre Le Quesnoy et Ratingen.
<http://www.lavoixdunord.fr/region/signature-de-cinquante-ans-de-jumelage-entre-le-quesnoy-et-ia23b44378n1361546>
- Italie** : signature finale entre Lagardelle sur Lèze (31) et Bassano In Teverina :
<http://www.ladepeche.fr/article/2013/06/25/1657770-lagardelle-sur-leze-signature-du-jumelage-en-italie.html>
- Viêt-Nam** : signature du nouveau mémorandum sur la coopération entre les provinces de Hai Duong (Vietnam) et de Seine-Saint-Denis (France)

Collectivités Etrangères

- ❑ **Tunisie – Turquie** : 27 accords ont été signés entre villes turques et villes tunisiennes lors de la visite de 1er ministre turque Erdogan en Tunisie <http://www.babnet.net/cadredetail-66394.asp> .
- ❑ **USA – Australie** : jumelage entre Nashville et Tamworth : <http://blogs.tennessean.com/tunein/2013/06/06/peter-cooper-on-music-nashville-tamworth-become-sister-music-cities/>

MOUVEMENTS – NOMINATIONS - OFFRES D'EMPLOI

La lettre COOP DEC Info est diffusée à plus de 2000 exemplaires. Si vous souhaitez diffuser une offre d'emploi ou faire part aux acteurs de la coopération décentralisée de votre prise de fonction, merci de nous communiquer vos textes par mél :

contact@coopdec.org

Offres d'Emplois

- ❑ Un recrutement pour le poste de Responsable RI de **Montpellier** a été ouvert en Juin.
- ❑ **Proposition de Stage** pour l'ORGANISATION DES ASSISES DE COOPARATION FRANCO-INDIENNE EN ILLE-ET-VILAINE du 13 au 14 novembre 2013 : stage du 1^{er} septembre au 30 novembre 2013. Contacter le CG : marta.jouhier@cg35

Mouvements

- ❑ **Basile PIERRE** quitte le CG Val de Marne au 1er juillet prochain, pour le poste de Directeur des Relations Internationales de la ville d'Issy-les-Moulineaux.

Pour info, rubrique « emploi en collectivité » sur notre site www.coopdec.org

Cette lettre d'information est diffusée par l'Agence COOP DEC Conseil, spécialisée dans la formation, l'accompagnement, le conseil et l'évaluation de l'action internationale des collectivités. www.coopdec.org

Agence COOP DEC Conseil – 30 rue Claude Tillier – 75012 Paris - Pour nous contacter : contact@coopdec.org - Tél : 01 40 09 20 26

Pour vous [désinscrire](#), nous renvoyer simplement un mél avec le titre « desinscription ».

Merci de nous informer de vos rediffusions et d'indiquer la source.

MERCI DE NOUS AIDER A DIFFUSER CETTE PUBLICATION